Pour le deuxième trimestre de 2023, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux fixe sur les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 13 pour une période de cinq ans commençant le 1^{er} mai 2023 qui seront versées à un taux annuel de 6,05 %.

Les distributions versées pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont élevées à 41 millions \$ (44 millions \$ en 2022 et 55 millions \$ en 2021).

Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2023, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2024, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune part n'a été rachetée au cours des exercices 2023 ou 2022.

16. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Le 16 juin 2023, Énergie Brookfield a émis 8 200 000 parts de société en commandite et 7 430 000 actions échangeables de BEPC par voie de prise ferme au prix de 30,35 \$ la part de société en commandite et 33,80 \$ l'action échangeable de BEPC, pour un produit brut de 500 millions \$. En même temps, une filiale de Brookfield Reinsurance a acheté 5 148 270 parts de société en commandite au prix offert des parts de société en commandite (déduction faite de la commission de placement). Le produit brut total du placement et du placement privé simultané s'est établi à environ 650 millions \$. Énergie Brookfield a engagé des coûts de transaction connexes de 20 millions \$, y compris la rémunération versée aux preneurs fermes.

Au 31 décembre 2023, un total de 287 164 340 parts de société en commandite étaient en circulation (275 358 750 parts de société en commandite en 2022) dont 74 339 049 parts de société en commandite (68 749 416 parts de société en commandite en 2022) étaient détenues par les détenteurs de Brookfield. Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représentait une participation de 0,01 %.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un total de 304 899 parts de société en commandite (262 177 parts de société en commandite en 2022) ont été émises dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de 8 millions \$ (9 millions \$ en 2022).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 8 465 actions échangeables de BEPC (12 308 actions en 2022), contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2022).

Au 31 décembre 2023, les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte d'environ 47 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. Les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte de 313 640 823 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC. La participation restante est détenue par des investisseurs publics.